

SAS A.O FRANCE

2 Rue Konrad Adenauer
77600- Bussy Saint - Georges

RAPPORT du COMMISSAIRE aux APPORTS

APPORTS de TITRES

SAS A.O FRANCE

2 Rue Konrad Adenauer
77600 – Bussy Saint - Georges

RAPPORT du COMMISSAIRE aux APPORTS

APPORTS des TITRES :

de la **SOCIÉTÉ M.I.E**
Le Marché International de l' Exotique
SAS au capital de 50 000 €
RCS CRETEIL : 824 516 611

à la **SOCIÉTÉ A.O FRANCE**
SAS en cours de constitution
RCS : en cours

Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, par décision de l'associé unique le 19/05/2025, concernant l'apport de 24 actions en nue -propriété de la société M.I.E. à la société A.O FRANCE, j'ai établi le présent rapport prévu à l'article 225-14 du Code de Commerce.

À cet effet, j'ai effectué les diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports et à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée.

I. Exposé de l'opération projetée

a. Société concernée

Raison sociale		A.O FRANCE	
Siège social		2 Rue Konrad Adenauer 77600 – Bussy Saint -Georges	
Immatriculation au RCS	N° Date	EN COURS	
Forme juridique			
Capital	Montant	18 960 €	
	Valeur nominale du titre	1 euro	
	Répartition du capital	OUKEO Alex	18 960 actions
OBJET SOCIAL		« - la prise de participations de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises de toute nature ou toutes personnes morales, - la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise à disposition à ses associés, et la cession de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »	

b. But de l'opération

Cet apport s'inscrit dans le cadre d'une opération de structuration du patrimoine de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale	M.I.E.	
Siège social	Fruileg S 105 Avenue du Lyonnais 94150 - RUNGIS	
Immatriculation au RCS	N°	724 516 611 RCS Créteil
	Date	29/11/2016
Forme juridique	SAS	
Montant du capital	50 000 €	
Objet social	<i>La société a pour objet :</i> - <i>L'achat et vente, en gros/ en demi-gros/au détail/vente ambulante, l'import/export de tous produits alimentaires ou non alimentaires ; Et plus généralement de tous produits non soumis à licence.</i> - <i>Transformation, production, usinage (sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires)</i> - <i>Création, acquisition, location, prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation directe ou indirecte de tous établissements, fonds de commerce (magasins, dépôts, entrepôts, usines, ateliers), pouvant servir d'une manière quelconque à la réalisation de l'objet social (toutes activités connexes et/ou complémentaires).</i> - <i>Participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations financières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »</i>	
parts apportées	24 actions en nue -propriété	

c. Bases de l'apport

Pour établir les conditions de l'apport, il a été décidé de retenir les comptes annuels de la société dont les titres sont apportés, arrêtés au 31/12/2024 .

d. Propriété et jouissance

Mr OUKEO Alex apporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit à la SAS A.O FRANCE la nue- propriété des 24 titres détenus dans la société M.I.E..

II. Description et évaluations des apports

Aux termes du projet de contrat d'apport mis en place par les organes de direction des sociétés A.O FRANCE SAS et M.I.E. SAS , la valeur des titres apportés s'élève à 18 960 €.

Le contrat d'apport ne comporte aucune mention concernant la méthode retenue pour l'évaluation de ces apports.

	Actif net	Actif net pondéré des plus values latentes	Valeurs apportées
M.I.E.	18 960 €		18 960 €
Total	18 960 €		18 960 €

III. Vérification effectuée et conclusion

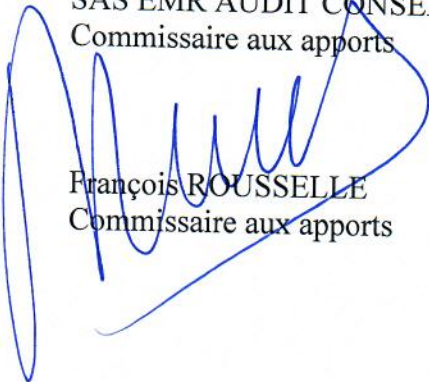
J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des titres apportés et la valeur attribuée à ces apports.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport décrit ci-dessus dont le total s'élève à 18 960 €.

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur au nominal des actions.

Le 30/05/2025

SAS EMR AUDIT CONSEILS
Commissaire aux apports



François ROUSSELLE
Commissaire aux apports